



BOURSES BARD-SSH

Bourses d'accueil et de réussite au doctorat - Sciences sociales et humaines

Objectif

Les bourses d'accueil et de réussite – Sciences sociales et humaines (BARD-SSH) ont pour objectif d'appuyer les personnes qui poursuivent des études en sciences humaines et sociales dans leur passage entre le 2^e et le 3^e cycle et dans l'atteinte de leur plan de formation doctorale. Il s'agit d'un programme de bourses universelles, en ce sens qu'il n'est pas lié à un concours. Il s'adresse à l'ensemble des personnes nouvellement inscrites dans l'un des programmes ciblés, et ce, sans égard au statut de leur citoyenneté.

Programmes d'études admissibles

- Doctorat en développement régional et territorial (2077)
- Doctorat en éducation (3666)
- Doctorat en lettres (2056)
- Doctorat en management de projets (3077);
- Doctorat en sciences humaines appliquées (2064)
- Doctorats sur mesure dans le domaine des humanités

Départements

- Département des arts, des lettres et du langage (DALL)
- Département des sciences économiques et administratives (DSEA)
- Département des sciences de l'éducation (DSÉ)
- Département des sciences humaines et sociales (DSHS)
- Création 3D et design numérique (C3DD)

Admissibilité des personnes doctorantes

Pour être admissible aux bourses BARD-SSH, la personne candidate doit :

- Être nouvellement admise dans l'un des programmes de doctorat admissible de l'UQAC;
- Débuter des études à temps complet dans ce programme à partir du trimestre de l'hiver, de l'été ou de l'automne 2026.

Montant

La bourse peut totaliser un montant s'élevant à 21 000 \$ pour la durée du doctorat selon le respect par les personnes candidates de l'ensemble des conditions pour chacun des quatre versements.

RÉPARTITION ET CONDITIONS DES VERSEMENTS

Versement 1 (6 300 \$)

Le premier versement est effectué lors du premier trimestre d'inscription au programme de doctorat admissible. Pour obtenir ce versement, la personne candidate doit être inscrite à temps complet à partir du trimestre de l'hiver, de l'été ou de l'automne 2026.

Versement 2 (4 200 \$)

Le second versement est effectué lors du quatrième trimestre d'inscription au programme de doctorat admissible. Pour obtenir ce versement, la personne candidate doit :

- Avoir été inscrite en continu et à temps complet au même programme d'études admissible depuis le début de ce programme;
- Avoir maintenu une moyenne cumulative minimale de 3.0/4.3 pour l'ensemble des trimestres précédant celui du second versement
- Avoir fait l'inscription du sujet au plus tard au trimestre précisé pour son programme de doctorat (voir la lettre officielle d'annonce de bourse BARD-SSH)

Versement 3 (4 200 \$)

La période de dépôt du troisième versement varie selon les programmes de doctorats et le cheminement de chacune des personnes récipiendaires. Une personne étudiante qui n'aurait pas obtenu le second versement en raison du non-respect du délai imposé par le programme de bourses peut recevoir le troisième versement si l'inscription du sujet a été réalisée et que la scolarité du programme de doctorat a été complétée dans les temps impartis pour son programme de doctorat.

Versement 4 (6 300 \$)

Le quatrième versement est remis après avoir effectué le dépôt initial de la thèse à l'intérieur d'un maximum de 15 trimestres depuis son inscription initiale au doctorat. Pour obtenir ce versement, la personne candidate doit informer par courriel la personne responsable du programme de bourses que son dépôt initial a été effectué, en y joignant la preuve.

Pour toute question, contactez le Décanat de la recherche,
de la création et de l'innovation (DRCI)

DRC_boursesprixetudiants@uqac.ca
418 545-5011, poste 2016

UQAC